

LE NUMERO 6  
**BULLETIN  
MUNICIPAL**

**SAINT-GEYRAC**



## **L'Editorial du Maire**

Et voici un nouveau bulletin municipal. La commission extra-municipale est efficace. Le rythme qui vise à vous livrer un bulletin municipal tous les trimestre est pour l'instant tenu.

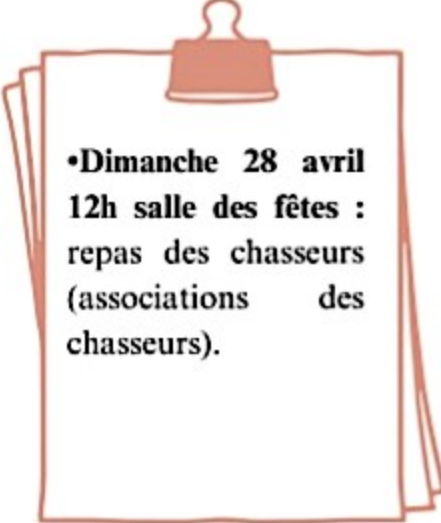
L'hiver se termine. Il a été long, peu ensoleillé et pluvieux. Les routes et les chemins en ont souffert, mais le printemps est de retour. La fête de Saint-Geyrac approche. La cloche va sonner à nouveau. Les associations continuent de proposer un programme d'animation pour tous. Les travaux du bourg vont bientôt commencer. L'indispensable devoir de mémoire sera assuré au travers de différentes commémorations. Prenez le temps de lire l'agenda pour en savoir plus.

Face à une actualité anxiogène, nous devons toujours avoir comme objectif, à Saint-Geyrac, de continuer à vivre ensemble et faire attention les uns aux autres, à travers la solidarité de voisinage et le maintien du lien social.

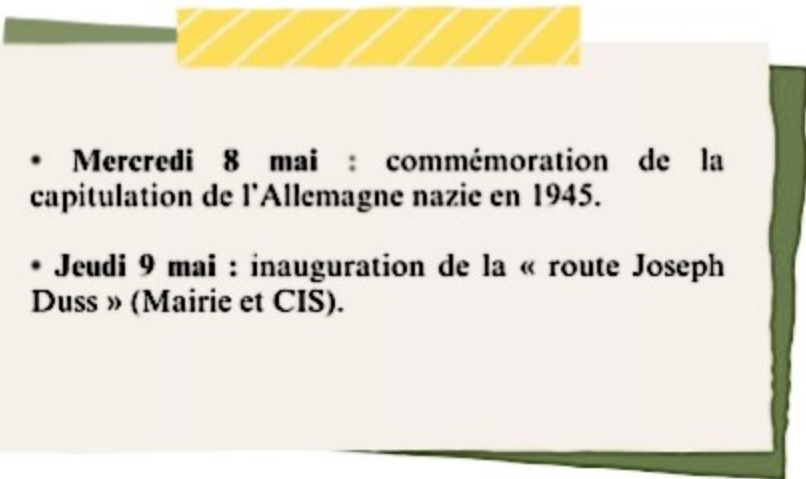
Nos associations sont indispensables et n'hésitez pas à les rejoindre. La Mairie continuera à les soutenir et les accompagner.

**Bonne lecture**

# Agenda de la commune




• **Dimanche 28 avril**  
12h salle des fêtes :  
repas des chasseurs  
(associations des  
chasseurs).




• **Mercredi 8 mai** : commémoration de la  
capitulation de l'Allemagne nazie en 1945.

• **Jeudi 9 mai** : inauguration de la « route Joseph  
Duss » (Mairie et CIS).




• **Samedi 11 mai** : cérémonie  
festive pour le retour de la  
cloche de l'église (Mairie).


• **Samedi 11 et dimanche 12 mai** :  
fête communale (comité des  
fêtes).




• **Vendredi 17 mai** :  
journée don du sang à  
Rouffignac (15h30-19h  
salle des fêtes).



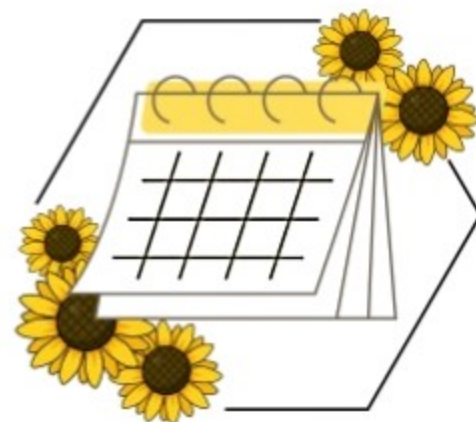
• **Dimanche 26 mai** :  
fête de la nature (Saint-  
Geyrac Nature).



• **Dimanche 9 juin** :  
la « Saintgeyracoise »  
(Comité des fêtes).



• **Samedi 15 juin** :  
chorale  
« Résonance » à  
l'église (ACIM).





# Du côté de la mairie

## L'obligation de débroussaillage autour des maisons

Le vendredi 09 février 2024, s'est tenue une réunion publique à la salle des fêtes. Les pompiers sont venus expliquer aux habitants de Saint Geyrac, les règles qui concernent l'obligation de débroussaillage autour des maisons.

Saint Geyrac est une commune recouverte à 71% par la forêt. Le réchauffement climatique entraîne une augmentation des risques d'incendies en été mais aussi à la fin de l'hiver. Les récents grands incendies dans les Landes et en Gironde ont amené les autorités à renforcer les règles de sécurité. Le débroussaillage en fait partie. L'habitat est diffus sur la commune. De nombreuses maisons sont installées soit en bordure de la forêt, soit dans la forêt. Le débroussaillage vise à limiter les risques d'incendies qui partent des activités humaines autour des maison et se propagent à la forêt. Il s'agit donc de nettoyer une zone de 50 mètres tout autour de la maison. La personne qui doit le faire est la personne qui occupe la maison, qu'elle soit propriétaire ou locataire. Il s'agit de couper les herbes sèches, les massifs de ronces, les buissons envahissants. Il ne s'agit pas de couper les haies, ni les arbres. L'objectif est d'empêcher le feu de se propager rapidement par le sol jusqu'à la forêt. Si la zone des 50 m autour de la maison dépasse les limites de la propriété, il faut également débroussailler cette zone après en avoir informé le propriétaire qui ne peut pas s'y opposer. Pour vous aider à délimiter ce périmètre de débroussaillage autour de votre maison vous pouvez vous rendre sur le site <https://oudebroussailler.fr>. Vous pourrez visualiser parfaitement votre maison et le périmètre à débroussailler tout autour. Vous pouvez également télécharger les documents qui ont été distribués lors de la réunion sur le site de Saint Geyrac : <http://saintgeyrac.com/la-mairie/>. Les risques de sanctions existent si on ne débroussaillie pas. Ils sont peu appliqués pour l'instant mais la multiplication des incendies risque de changer cela. Les amendes, pour l'instant, peuvent s'élever jusqu'à 30€ par m2 non débroussaillé et les assurances peuvent également augmenter, pour l'instant, de 5000€ la franchise en cas de sinistre.

## Josette GALINAT fait un don de 3 de ses tableaux à la commune

Mme Josette GALINAT a offert 3 tableaux qu'elle a peints. Le premier représente l'église Saint Cyr et le lavoir, le second, l'ancienne école et l'ancienne mairie et le troisième le bourg de Saint-Geyrac vu des étangs.

Ces tableaux sont exposés dans la salle du Conseil Municipal.

Une cérémonie sera organisée le 8 mai en prolongement de la cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945, en présence de l'artiste, Mme Josette GALINAT, afin de la remercier officiellement de ce magnifique présent.





## Nouveaux tarifs de location pour la salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes n'avaient pas évolué depuis son ouverture en 1998.

Face à l'augmentation des tarifs de l'électricité, du gaz et peut-être bientôt de l'eau, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes.

Voici les nouveaux tarifs :

Forfaits	Commune	Hors commune
Particuliers tarif été (du 01/04 au 30/09)	150€	250€
Particuliers tarif hiver (du 01/10 au 31/03)	150€	300€
Associations week-end	Gratuit	50€ (réunions, AG) 150€ (autres manifestations)
Associations semaine	Gratuit	50€ (réunions, AG) 100€ (autres manifestations)
Entreprises	150€	250€ l'été 300€ l'hiver



### La cloche de l'église sonne à nouveau

La cloche de l'église est revenue le 04 mars. Elle a été exposée pendant une dizaine de jours dans l'église. Les saintgeyracois ont pu venir l'admirer. Elle a été célébrée lors d'une cérémonie religieuse puis remontée dans le clocher. Le beffroi a été rénové, le système électrique qui permet de la faire fonctionner a été changé.

La cloche sonne à nouveau.

Tous les habitants seront invités à fêter son retour, le samedi 11 mai à 11h00 autour d'un apéritif en ouverture de la fête de Saint-Geyrac.

## Des nouvelles du bar-restaurant le Melti

Melissa et Timothé tiennent depuis le mois de février 2023 le bar-pizzeria le Melti dans le bourg de St Geyrac. Après une année de fonctionnement, ils ont décidé de changer de concept. Ils vont proposer une formule de buffet à volonté qui s'appuiera sur une cuisine traditionnelle. La carte changera régulièrement en fonction de la variété des plats proposés. Les pizzas seront toujours disponibles mais uniquement à emporter. Vous pouvez toujours les commander au 05 53 07 29 67. Côté bar, la bière pression fait son retour. Après avoir été abandonnée par le grossiste, faute de débit suffisant, ils ont investi dans une tireuse à bière. Vous pouvez venir profiter de ce bar-restaurant du jeudi soir au dimanche soir ainsi que les vendredis, samedis et dimanches midi.







## Des nouvelles de la bibliothèque

Depuis le début de l'année la bibliothèque est informatisée. Les lecteurs inscrits ont la possibilité de réserver leurs livres sur le catalogue Départemental de Périgueux [biblio.dordogne.fr](http://biblio.dordogne.fr) et d'accéder à la bibliothèque numérique de la Dordogne qui est entièrement gratuite. La bibliothèque reçoit les réservations par la navette, les lecteurs sont informés par mail ou SMS de leurs arrivés.

Le fonds de la bibliothèque de St-Geyrac compte 900 livres : fictions, documentaires, pour tous publics et également un fonds « nature » comportant une centaine d'ouvrages.

Pour compléter la Bibliothèque Départementale de Prêts (BDP) met à disposition 500 œuvres, livres, CD, DVD, livres lus, renouvelées deux fois par an. L'inscription et les prêts sont gratuits.

Il ne reste plus que quelques semaines pour profiter de la saison « étranges lectures » Prix des lecteurs 2024 qui se terminera fin avril. Début mai une urne sera mise à la disposition des participants afin de voter pour le livre de leur choix.

Le stock de la BDP vient d'être renouvelé et de nouvelles acquisitions littéraires sont à disposition au rayon nouveautés.

Belles lectures !

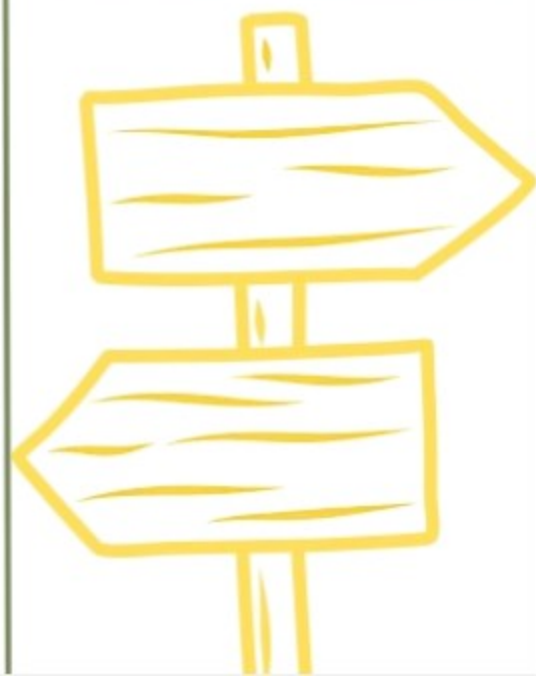
## 9 mai 2024 : Inauguration de la route Joseph Duss

Pourquoi une route portant le nom de Joseph Duss à Saint-Geyrac ?

A la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, de nombreux alsaciens ont reçu l'ordre d'évacuer leur région. Ainsi Joseph Duss, strasbourgeois, a séjourné à Saint-Geyrac de septembre 1939 à septembre 1940. Pour plus de renseignements, allez sur le site « [saintgeyrac.com](http://saintgeyrac.com) » Rubrique « Histoire et Patrimoine » sous-rubrique « Saint-Geyrac pendant la guerre 39-45 ».

Durant son exil à Saint Geyrac, Joseph Duss a réalisé plusieurs tableaux représentant des paysages de la commune et en particulier l'église Saint-Cyr qui l'a fortement inspiré. Suite aux recherches de Josette Galinat, 16 descendants de Joseph Duss sont venus à Saint-Geyrac pour les commémorations du 8 mai 2023 et ont apporté avec eux les tableaux de leur aïeul, ce qui a donné lieu à une belle exposition dans la salle des fêtes.

Ce furent des journées remplies d'émotion et de recueillement. Un conseiller municipal a, par la suite, proposé de baptiser une rue du village du nom de « Joseph Duss ». Le Conseil municipal a voté positivement à cette proposition.





## Des nouvelles de la fibre

La fibre est accessible à Saint Geyrac, mais hélas, par encore pour tout le monde. Les personnes qui habitent le long de la route de la Gélie depuis la route départementale jusqu'à la Taleyrandie et Jean Merle ne peuvent pas encore en bénéficier. C'est la même chose pour les personnes qui habitent aux Queyrels, à la Cote, à la Coquellerie et au Moulin de la Grèlerie.

Pour toutes ces personnes, il va falloir encore attendre un petit moment. Il est possible de vérifier sa situation vis-à-vis de la fibre en se rendant sur le site internet de l'exploitant NATHD : <https://nathd.fr/> ou par téléphone au 0 806 806 006 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00). Si vous avez des questions particulières sur votre situation, vous pouvez également écrire à Périgord Numérique : <https://www.perigordnumerique.fr/contactform/>.

En revanche, pour tous les autres, il est dorénavant possible de bénéficier de la fibre.

Pour cela, il suffit de choisir l'opérateur de votre choix. Il vous donnera un rendez-vous et viendra installer la fibre dans votre maison.

Mais il peut arriver que l'opérateur rencontre des difficultés. Voici un tableau qui présente les principaux cas d'ajournement de raccordement :

CAS 1	Qui intervient ? Quel délai ?	Qui renouvelle le rendez-vous ?
<b>Travaux nécessaires sur la propriété privée</b> Fourreau à poser ou à déboucher, arbre à élaguer, ...	<b>Les travaux sont à la charge du propriétaire.</b> Il peut les faire lui-même ou les confier à un professionnel de son choix (entreprise d'électricité, de voirie, de réseaux, d'élagage, ...)	<b>Le propriétaire doit contacter l'opérateur</b> dès que les travaux sont terminés pour convenir d'un nouveau rendez-vous de raccordement.
<b>CAS 2</b> <b>Travaux nécessaires sur le domaine public</b> Fourreau à poser ou à déboucher, arbre à élaguer, ...	<b>Périgord Numérique prend en charge les travaux.</b> Délai de 1 à 6 mois dans de rares cas. L'opérateur signale le problème et le constructeur du réseau lance les travaux.	<b>L'opérateur contacte l'abonné</b> quand les travaux sont terminés pour convenir d'un rendez-vous de raccordement.
<b>CAS 3</b> <b>Problème sur le réseau</b> Équipement non accessible, problème technique, ...	<b>Périgord Numérique prend en charge les interventions.</b> Délai de 1 à 3 mois. L'abonné n'a rien à faire. Son opérateur signale le cas et l'exploitant du réseau lance les interventions.	<b>L'opérateur contacte l'abonné</b> quand les interventions sont terminées pour convenir d'un nouveau rendez-vous de raccordement.
<b>CAS 4</b> <b>L'installateur ne s'est pas présenté au rendez-vous de raccordement.</b>	<b>L'abonné informe son opérateur.</b>	<b>L'opérateur contacte l'abonné</b> pour convenir d'un nouveau rendez-vous de raccordement.

**ATTENTION :** L'opérateur a 1 mois de délai pour informer Périgord Numérique et son exploitant NATHD de l'échec de raccordement. Ce n'est qu'au bout de ce délai de 1 mois, que l'on peut également contacter Périgord Numérique ou NATHD. Vous pouvez le faire soit par téléphone au 0 806 806 006 (coût d'un appel local) ou par un formulaire sur [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr).

**ATTENTION :** Si vous annulez votre commande auprès de l'opérateur, cela clôturera votre dossier de raccordement. La procédure de résolution de votre raccordement sera également annulée. Il faudra donc faire une nouvelle demande de raccordement et la procédure repartira à zéro avec le même délai d'un mois après le passage du nouvel opérateur.



# Du côté des Associations

## C.I.S Comité des Internautes Saintgeyraçois

Suite à son assemblée générale du 12 janvier 2024, le C.I.S a constitué son Conseil d'Administration (9 membres) et renouvelé son bureau (5 membres).

Le programme d'activités 2024 :

- Fin mars, reportage sur le retour de la cloche après sa restauration.
- 9 mai, inauguration de la « route Joseph Duss ».
- dimanche 22 septembre, journée du patrimoine avec pour thème « les anciens métiers et savoir-faire ». Nous renouvelons notre appel à vos témoignages et photos autour de ce thème.

Pour ce qui concerne le projet « mégalithes », fin janvier, une demande d'opération archéologique a été envoyée à la Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture (DPA), organe du Ministère de la Culture. Le but est d'obtenir l'autorisation de prospection du site.

Nous vous rappelons que vous pouvez naviguer sur le site « [saintgeyrac.com](http://saintgeyrac.com) », intervenir pour compléter, ou modifier nos articles voire proposer les vôtres. A cet effet voici le mail de l'association : [cis24.association@gmail.com](mailto:cis24.association@gmail.com).



### Le CIS

[www.saintgeyrac.com](http://www.saintgeyrac.com)

[Mail: cis24.association@gmail.com](mailto:cis24.association@gmail.com)

Photo: association de Patrick Brouzet



## La foire aux livres

La foire aux livres de Saint-Geyrac, organisée dans la salle des fêtes, par l'association CECLIC, la bibliothèque municipale de ST Geyrac et le CIS, s'est déroulée le dimanche 4 février 2024 dans une ambiance conviviale et sympathique de 9h à 17h.

Les "amoureux" de lecture étaient au rendez-vous dès 9h30. Il y a eu une meilleure affluence le matin que l'après-midi. Une soixantaine de visiteurs ont parcouru la dizaine de stands qui proposaient des livres d'occasion très diversifiés. Catherine, par exemple vendait des livres très anciens qui ont trouvé des amateurs.

Esteban, 11 ans, a tenu toute la journée un stand proposant ses livres d'enfance : difficile pour lui de s'en séparer mais la vente lui permettra d'acquérir de nouveaux livres adaptés à son âge. Il a été satisfait de sa journée !

Côté bar, des boissons, crêpes, oreillettes, gâteaux et chocolats ainsi qu'une galette offerte par Jean-Louis, étaient à la disposition de tous les participants, vendeurs comme acheteurs. Merci à tous.





## Le Comité des Fêtes

L'Assemblée Générale du comité des fêtes s'est déroulée le 19 janvier 2024. Les membres du bureau ont été élus à l'unanimité,

Présidente : Virginie CIROZAT  
Secrétaire : Cathy MOTHE  
Trésorier : Gabriel FOGLIA  
Trésorière adjointe : Sabine FOUCHIER

Le comité des fêtes de Saint-Geyrac a le plaisir de vous présenter le calendrier de ses animations pour l'année 2024 : Fête de Saint-Geyrac : week-end des 11 et 12 Mai

Samedi 11 Mai 19h30 : Repas de la fête :  
Menu : 20€ (adultes) 8€ (enfants – de 12 ans)  
- Assortiment de toasts froids et chauds maison  
- Assiette terroir : Médaillon de foie de canard, Jambon noir du Périgord, Magret séché, melon  
- Rôti de bœuf limousin crème d'échalotes  
- Gâteau de pommes de terre au beurre salé et légumes craquants  
- Salade - Brochette de fromages  
- Tarte aux fraises maison  
- Café – vin compris

Réservations avant le 30 avril :

Virginie : 06 77 69 17 81 – Christine : 06 83 02 34 39

- La Saintgeyracoise : dimanche 9 Juin à midi  
- Marché gourmand : vendredi 26 Juillet à 19h30  
- Loto : 10 Novembre à 19h30  
- Noël des enfants : (courant Décembre)

Notre association a pour but de proposer des animations accessibles à tous, ainsi que de faire en sorte que nous puissions tous nous retrouver tout au long de l'année pour partager des moments conviviaux et agréables. Nous restons attentifs, et à votre écoute, si vous avez des propositions d'animations, nous les étudierons avec attention. Pour que les animations du village perdurent le plus longtemps possible, nous avons BESOIN de VOUS. Alors, si vous êtes partant pour l'aventure, manifestez-vous en nous adressant un mail à [comite.fetes.saint.geyrac@gmail.com](mailto:comite.fetes.saint.geyrac@gmail.com) ou, vous pouvez laisser un message dans la boîte aux lettres de la Mairie de Saint-Geyrac.

Merci,  
Le Comité des Fêtes

## Le repas des chasseurs

Le repas annuel des chasseurs se tiendra le dimanche 28 avril 2024 à la salle des fêtes communale à 12h00.

Menu : Apéritif – Soupe haricots couenne – Entrée – Civet de chevreuil – Trou périgourdin – Rôti de cerf haricots verts – Fromage – Desserts maison – Vin et café offerts.

Tarif : 20 euros pour les adultes – 10 euros pour les enfants de moins de 10 ans.

Réservation avant le 15 Avril au 06 65 33 90 59 ou au 06 23 45 45 52

## Les associations de chasse : les dégâts du grand gibier

La chasse doit faire face à plusieurs défis : maîtrise des populations de grand gibier, lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats, partage de la nature et maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage...

Si la chasse ne manque pas d'arguments pour consacrer sa légitimité face à ses détracteurs qui, parfois un peu naïvement, pensent que la nature se régule d'elle-même, elle est aussi malmenée par les médias. Aujourd'hui, la chasse a besoin d'être expliquée à une société devenue majoritairement urbaine. C'est là, tout l'enjeu de ces prochaines années. C'est pourquoi, nos missions sont à la fois nombreuses et elles ont un impact concret sur le terrain. Parmi nos missions, la principale est la prévention des dégâts du gibier qui passe par une concertation en amont entre les agriculteurs, les détenteurs de droits de chasse et les élus locaux. Nos deux associations communales de chasse jouent un rôle essentiel dans cette prévention des dégâts en assurant une gestion de la faune sauvage d'une part et dans la protection des cultures d'autre part. Elles permettent aux chasseurs de notre commune de se regrouper, de prendre des décisions collectives et de participer activement à la gestion de la faune sauvage et à la protection des cultures.



## Association REGARDS : Projet de Roman Photo « La Panique »

Le roman photo « La Panique » retrace l'histoire de Jacqueline Daubisse, épouse Garnier dit « La Panique » qui, à 17 ans, est devenue agent de liaison en relation avec plusieurs groupes de résistants et notamment le groupe « Gardette ». C'est à partir de son témoignage audio recueilli par Yannick Maleville et Alain Chastenet qu'est construit ce roman photo. C'est donc à travers ses yeux que nous vivrons son passé de résistante et l'attaque menée par 11 résistants contre un convoi Allemand le 14 février 1944. Ce fait de Résistance est l'un des plus marquant du canton de St Pierre de Chignac. La première partie du tournage a eu lieu sur les communes de St Geyrac et Ladouze (gare des Versannes) en 2023. La suite du tournage se déroulera le samedi 20 avril et le dimanche 21 avril à Ladouze (gare des Versannes) et St Geyrac. L'association Regards est épaulée, sur ces deux jours, par l'association Jadis Animation Historique qui fournit les armes, les véhicules, les costumes, ... L'association « Regards » emploie des jeunes professionnels du département : Céline Malèvre (Réalisatrice et photographe) et Paul Calvier (Infographie et effets spéciaux) pour mener à bien ce projet, elle fait aussi appel à des associations locales et à des bénévoles pour la création des costumes, la figuration, etc ... Si vous souhaitez rejoindre l'Association « Regards » pour l'accompagner dans cette formidable aventure voici ses coordonnées :

[regards24@free.fr](mailto:regards24@free.fr)

Son président : Yannick Maleville : 06 95 79 49 26

Vous trouverez aussi des infos sur le site internet « [saintgeyrac.com](http://saintgeyrac.com) », du CIS.

## Des nouvelles de Saint Geyrac Nature

Saint-Geyrac Nature et son club CPN (Connaître et Protéger la Nature) a tenu son Assemblée Générale le samedi 13 janvier à 10h30 à la salle des associations.

En 2023, nous avons planté une cabane « vivante » en osiers et saules vivants pour l'observation des oiseaux du refuge LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux). Elle se situe derrière les étangs de Saint-Geyrac. Avec le concours de l'EREA de Trélissac, nous avons créé un verger, également derrière les étangs. Nous avons sélectionné des arbres et des arbustes compatibles avec le refuge LPO pour attirer et nourrir les oiseaux.

En 2024, le stage de vannerie, organisé les 27 et 28 Janvier, a rencontré un franc succès. La sortie à la découverte des Bryophytes (mousses et sphaignes) du dimanche 11 février, animée par Robert Druillolle, a été suivie par une trentaine de personnes.

Annoncée dans le précédent bulletin, le samedi 23 mars a eu lieu, la nuit de la chouette. Les participants ont pu profiter d'une conférence, d'une balade nocturne et partager un temps convivial d'une table espagnole.

Le mercredi 27 mars, nous avons animé un stand au campus de Périgueux pour nous faire connaître des étudiants de première année, toutes formations confondues, dans le cadre de « l'engagement étudiant pour la biodiversité et l'écologie ».

La suite de l'agenda 2024 prévoit que le dimanche 26 mai, la 18e édition de la Fête de la Nature prendra sa place à Saint-Geyrac avec des animations et des jeux, etc. C'est une occasion unique pour tous ceux qui veillent sur notre patrimoine naturel, nos espèces et nos espaces naturels qui nous rendent si fiers de Saint-Geyrac.

Avec le concours de la mairie de Saint-Geyrac, nous avons lancé un projet de mise en valeur des espaces autour des étangs. Nous planifions de construire un petit pont pour enjambrer le bras du Saint-Geyrac au nord du verger durant cet été. Nous sommes également en réflexion pour créer un sentier pédagogique incluant le verger, la zone humide, le refuge LPO, ainsi que les végétaux remarquables du site.



# Du côté du Grand Périgueux

## **Des véhicules 9 places mis à disposition des communes**

Le Grand Périgueux a décidé de s'impliquer sur la question de la mobilité en milieu rural. Pour cela, il va acheter 12 véhicules 9 places pour un coût de 500 000€. Ils seront mis à disposition des communes. La répartition des véhicules se fera sur 12 zones distinctes.

Pour St Geyrac, la zone comprend les communes de St Crépin d'Auberoche, St Pierre de Chignac, La Douze et la zone de l'ancienne commune de Ste Marie de Chignac.

Le véhicule sera mutualisé et un calendrier de réservation du véhicule sera mis en place. L'entretien courant du véhicule sera assuré par le Grand Périgueux, sauf les grosses réparations notamment suite à un accident.

Les communes pourront utiliser le véhicule uniquement pour une mission de service public. Les déplacements privés ne seront pas autorisés.



## **Les travaux du lac de Neufont sont terminés**

Le Grand Périgueux a acheté le lac de Neufont. Depuis 3 ans, des gros travaux ont été réalisés pour une somme de 5,3M€. La digue a été rénovée et mise aux normes. L'assainissement a été refait, la guinguette a été reconstruite, le camping a été agrandi et rénové et la base de loisirs réaménagée.

Le site va rouvrir en Juin pour la saison estivale. L'accès au lac et à sa base de loisirs sera gratuit.

## **L'Office du Tourisme du Grand Périgueux : un accès direct aux informations pour la saison estivale**

Le Grand Périgueux a aménagé son Office du Tourisme à Niversac, à côté de la gare.

Vous pouvez vous y rendre directement ou les contacter au 05.53. 53.10.63, du Lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h30 à 13h00.

Vous trouverez également toutes les informations directement sur leur site internet : <https://www.tourisme-grandperigueux.fr>.



# Le supplément d'informations



## Piéger le frelon asiatique, c'est le moment !

### Pourquoi détruire le frelon asiatique?

Le frelon asiatique présente des risques pour la population mais aussi pour l'environnement. Il est très agressif quand on s'approche de son nid. Ses piqûres peuvent entraîner des décès suite à des réactions allergiques. Il attaque aussi l'abeille et la tue, devenant ainsi une cause de plus à sa disparition pourtant essentielle à la pollinisation. Il attaque également les autres insectes des chaînes alimentaires, ce qui menace la biodiversité.

### Comment lutter contre ce frelon?

Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique, il faut piéger les fondatrices. Ce sont les femelles fécondées qui au printemps fondent les colonies. Une fondatrice piégée, c'est sans doute un nid en moins ! L'installation de pièges doit être réservée à un usage temporaire et raisonné.

- Percer des trous de 5 mm dans une bouteille d'eau qui permettront aux petits insectes de s'échapper.
- Découper la bouteille en deux (au tiers), ajouter un appât pour attirer les frelons au fond de la bouteille.
- Placer une éponge qui permettra aux insectes de ne pas se noyer et ainsi de pouvoir s'échapper pendant que les frelons restent piégés.
- Placer le goulot à l'envers pour faire office d'entonnoir (agrafer les deux morceaux).
- Placer un couvercle pour protéger de la pluie (assiette plastique, bouteille découpée, etc...)

### L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- $\frac{1}{4}$  de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur
- $\frac{1}{2}$  volume de bière brune
- $\frac{1}{4}$  de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles)

Suspendre le piège à un arbre (environ 1,50 m de hauteur), un balcon, dans une haie, dans un rucher. Recharger le piège en appât tous les 15 jours environ. Un suivi régulier est également nécessaire pour libérer les espèces non visées. Ôter le piège le 1er mai, il ne prendra plus de fondatrices.



## Le moment histoire : le bourg de Saint-Geyrac en Mai 1826



Nous sommes en pleine Restauration[1]. Charles X est sur le trône depuis 2 ans, la Révolution est encore dans les esprits. Etienne Beaupuy qui habite dans le bourg de Saint-Geyrac a l'âge de s'en rappeler, il est né en 1772. Marie Duvalley, fille de Jean, habite à Leyssioutet, elle est née durant la Révolution. Petronille Daubisse de la Grèlerie a 35 ans. Elisabeth Queyrol de la Taleyrandie vient d'avoir 16 ans. Guillaume Andrieux de la Coquellerie vient de se marier avec Marie Bourdeau de Milhac. Joseph Marty, fils de Pierre et de Marthe Duvalleix habite le bourg et vient d'épouser Catherine Mathée de Saint-Geyrac. Marie Sorbier, fille de Pierre et de Jeanne Loubiac a 3 ans, elle est née au bourg de Saint-Geyrac. François Desmaisons de la Taleyrandie a été nommé[2] maire de Saint-Geyrac en 1807 et le sera jusqu'en 1830. Jean-Romuald marquis de Moneys d'Ordières, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis vient d'être nommé maire de Périgueux par ordonnance royale, nous sommes de nouveau sous régime monarchique. Napoléon Ier n'est plus empereur depuis 12 ans et mort depuis 5 ans. Ses cendres seront ramenées en France en 1840 sous Louis-Philippe à l'initiative d'Adolphe Thiers. Napoléon Ier nous a laissé en héritage le cadastre général de la France[3], c'est à partir de ce document et de la matrice[4] qui s'y rapporte que cet article a été conçu.

En cette année 1826 le bourg de Saint-Geyrac est cadastré avec 15 constructions habitées par 6 familles, la commune ayant en propre l'église cadastrée B647 et une habitation avec son jardin cadastrés B650 (disparue, elle était en face de l'actuelle entrée de la mairie, il en reste peut-être le mur de soutien du parking de la mairie). Cette maison et son jardin n'existe pas au cadastre de 1824 mais existe dans la matrice de 1826. Construite entre octobre 1824 et mai 1826, probablement par Léonard Brachet[5] qui possède le terrain à l'époque. La commune rachètera cette maison, la restaurera et en fera l'école de Saint-Geyrac qui sera exonérée d'impôts. Cette maison existe encore en 1910 dans la matrice sous l'appellation « ancienne école », puis elle disparaît.



[1] La Restauration est le nom donné au régime politique de la France entre 1814 et 1830. Il s'agit du retour des rois de la dynastie des Bourbons après la période de la Révolution française et du Premier Empire.

[2] Durant cette période le maire n'était pas élu, il était nommé par le préfet pour les communes de moins de 6000 habitants, en l'occurrence par Léonard-Philippe Rivet, préfet de la Dordogne de 1800 à 1810.

[3] Initié en 1808 il est achevé en 1837 pour toute la France, celui de Saint-Geyrac est achevé le 15 octobre 1824.

[4] Archives Départementales de la Dordogne, référence 63P724. Matrice de mai 1826.

[5] Famille attestée dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac depuis 1760 aux Grantias.

[6] Famille attestée dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac depuis 1671, originaire de Milhac.



La mairie actuelle ainsi que la maison faisant face à la chapelle de l'église ne faisaient qu'un ensemble. Il était cadastré B649 et comprenait trois bâtiments, deux maisons et un bâtiment faisant cour intérieure. En 1826 il appartient à la famille Pauly[6]. Le chef de famille est Pierre Pauly, fils de Jean et de Jeanne Bourdias. Pierre a épousé en 1796 Jeanne Gaudy de la Coquellerie qui décèdera au bourg en juin 1879 à l'âge de 68 ans. Pierre lui survivra peu de temps, il décède au bourg en novembre 1879 à l'âge de 73 ans. Ils auront deux filles, Marie en 1846 qui décèdera en bas âge et Jeanne en 1851. La propriété de Dominique Ducerf appartenait à la famille Marty ou Marti[1], elle comprenait trois bâtiments, une maison, un bâtiment et une petite construction. En 1826 le chef de famille est Pierre Marti. Sa femme, Marguerite Dubreuil lui a donné deux enfants Jean en 1824 et Jeanne en 1825, trois autres naîtront dans les années à venir (Pierre en 1829, Anne en 1833 décédée à 2 mois, et Marie en 1834). Cette propriété est constituée d'une maison d'habitation (B594), d'un pâtis[2] (B593), d'une terre labourable (B592) et d'un pré (B595). Cette maison était l'ancien presbytère (exempté d'impôts) qui appartenait à Etienne Beaupuy et deviendra l'école de Saint-Geyrac.

La propriété de Francis Prévot appartenait à ses ancêtres, les Sorbier ou Sourbier[3], à cette époque le chef de famille est Pierre Sorbier. Sa femme, Jeanne Loubiac est native de Saint-Geyrac, ils se sont mariés en l'église de Saint-Geyrac le 5 février 1817, il avait 22 ans, né à Saint-Pierre de Chignac et elle avait 19 ans, née à Saint-Geyrac. Ils ont un garçon, Léonard, né en 1818 et une fille, Marie, née en 1823. Au décès de Pierre en 1867 à l'âge de 73 ans, la maison reviendra à son fils Léonard qui y décèdera à 78 ans en 1897. Cette maison (B600), son jardin (B601), sa terre labourable (B602), son pré (B599), et sa friche (B603) sera encore habitée par son petit-fils, également nommé Léonard en 1899, il sera cantonnier de Saint-Geyrac. Elle est toujours habitée par la même famille. Il est à noter que le four à pain n'existait pas à cette époque.

La propriété d'Evelyne Dalbéra et de sa voisine ne font qu'un ensemble à l'époque. C'est la famille Reynaud[4] qui la possède. Le chef de famille est François Reynaud. Sa femme était Marie Allègre originaire de la Douze, décédée à 30 ans en 1802 en mettant au monde Guillaume. Ils ont eu trois enfants, François en 1794 qui mourra à 5 jours, Marie en 1795 et Guillaume en 1802 qui survivra à sa mère mais mourra à 4 ans. François restera veuf jusqu'à son décès en 1830 à l'âge de 55 ans. La propriété est constituée d'une maison avec cour (B644), d'un jardin (B643), d'une terre (B642) et d'un pré (B645), ainsi que beaucoup d'autres terres, bois, et friches alentour. Sa fille Marie, a épousé Jacques Grelière[5] originaire de Saint-Pierre de Chignac en 1815. Veuve en 1836 on ne sait pas jusqu'à quelle date elle vivra dans cette maison.

[1] Famille attestée dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac depuis 1669 à la Fosse.

[2] Terre inculte servant de pâturage.

[3] Famille attestée dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac depuis 1676 à la Coquellerie.

[4] Famille attestée dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac depuis 1668 au bourg.

[5] Conseiller municipal de Saint-Geyrac.

[6] Famille attestée dans l'Etat Civil de Saint-Geyrac depuis 1678 au bourg.

[7] Commune de Rouffignac.

[8] Commune de Rouffignac.

[9] Les Grèzes, commune de Rouffignac, au sud-est de Sardin, limitrophe de Saint-Geyrac.

[10] Receubuda = reçue, mais le sens est plutôt « enregistrée ».





Cadastrée B597, aujourd'hui disparue, il y avait une maison appartenant à la famille Beaupuy[6]. Le chef de famille est Etienne Beaupuy, il est né dans cette maison le 20 novembre 1772. Son père était Bernard et sa mère Marie Marty, tous deux habitants du bourg de Saint-Geyrac. Sa femme, Marie Bufière, est originaire de la Coquellerie. Ils ont eu 7 enfants, Pierre en 1803 décédé en bas âge, Marie en 1805, Léonard en 1808 décédé en bas âge, autre Pierre en 1810 décédé en bas âge, troisième Pierre en 1813, autre Léonard en 1815 décédé en bas âge, et un troisième Léonard en 1818 décédé à 5 mois. La propriété disparue se composait d'une maison avec grange et cour (B597), d'un jardin (B596), et de diverses terres, bois et friches. Marie Bufière décèdera à 56 ans en 1838 et Etienne à 70 ans en 1843. Cette maison, achetée par la commune en 1855, deviendra le presbytère puis l'école de Saint-Geyrac s'y installera également. Cette maison existe encore en 1908 lors de l'état-balance des revenus cadastraux, qualifiée d'ancien presbytère, elle sera détruite après 1952.

Cadastré B572, sur le chemin du cimetière (B578), il y a un « petit bâtiment » en 1824 qui devient une « maison » en 1826, le lieu-dit est appelé « las Brugétas ». Le propriétaire est Jean Conte, né à Laquin[7] en 1791, fils de Jean et de Jeanne Desvaud, également de Laquin. Nous ne savons pas avec qui il se marie mais il aura une fille car cette propriété passe à Guillaume Durand gendre Conte en 1869. Le berceau de la famille Conte semble se situer vers Laquin et Vimont[8].

Dans le prochain bulletin nous parlerons de la Pautardie et de la Chabertie.

Pour nos amis occitanistes, une lettre décrivant le bourg et ses habitants en 1313 en occitan médiéval :

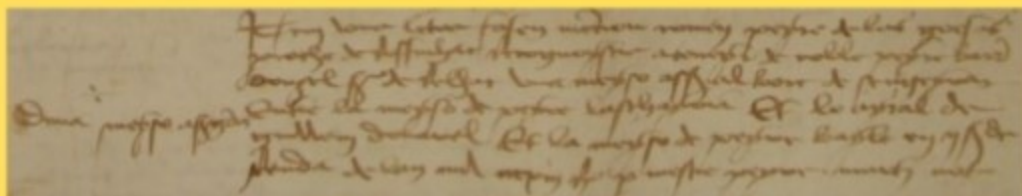
« en marge : d'una meysó a Sengeyrac

Item una letra fassen menciou comen Peyre de las Gresas,  
parròche de Roffinhac, recognoysia a teneyr de nòble Peyre Barriera  
donzel, seignor de Relhac, una meysó assisa al borc de Sengeyrac  
entre la meysó de Peyre L'Asthayria et lo ayral de  
Guillem Donarel et la meysó de Peyre Bayle, en II s. de  
renda ; de l'an mil CCC XIII, receubuda per mestre Peyre Marti notari »

« en marge : d'une maison à Saint-Geyrac

En outre, une lettre faisant mention comment Pierre des Grèzes[9],  
paroissien de Rouffignac, reconnaît tenir de noble Pierre Barrière  
damoiseau, seigneur de Reilhac, une maison située dans le bourg de Saint-Geyrac  
entre la maison de Pierre Lasteyrie, et la cour de  
Guillaume Donarel, et la maison de Pierre Bayle, pour deux sous de  
rente ; de l'an 1313, reçue[10] par maître Pierre Marti, notaire. »

Pour vous donner une idée de la graphie de l'époque voici une photo de ce texte :



Archives Départementales de la Dordogne 12J9 f° 23 recto.



# Les arbres de la liberté à Saint-Geyrac

## Pour fêter la révolution de 1789

Le culte de l'arbre est déjà pratiqué par nos ancêtres les Celtes. A cette époque le chêne était considéré comme un arbre sacré par les druides. Au moyen-âge, pour célébrer l'arrivée du printemps et les beaux jours, on plantait chaque année des arbres. Le 26 août 1789, les députés votent la déclaration des droits de l'homme. Les Français transforment le chêne en « Arbre de la Liberté ». Outre la Liberté, il incarne aussi l'Égalité et la Fraternité. Pour le bicentenaire de la Révolution le Centre Départementale de la Documentation Pédagogique, le Conseil Général de la Dordogne, les Archives Départementales ont édité « Croquants et Jacobins, aspects de la Révolution en Dordogne (1789-1790) » à l'usage des enseignants. Voici ce qu'on y trouve sur Saint Geyrac. Ces arbres étaient des chênes qui ne vécurent pas longtemps : mauvais terrain, plantés hâtivement, manque de soins...

## Pour fêter la révolution de 1848 et la 2ème République

“C'est après le 24 Février 1848 que les Républicains plantèrent un arbre de la Liberté, à Périgueux, place Francheville, à deux pas du lieu où l'on guillotina. On dansa autour”, écrit le Préfet Albert de Calvimont dans ses souvenirs. Le 2ème Arbre de la Liberté à Saint Geyrac sera planté probablement un peu plus tard. On l'installa devant l'église, lui aussi, mais c'est un peuplier d'Italie plus robuste et commençant à être connu en France. Voici ce qu'écrit Nathalie Conotte, en CM2 de la classe unique de la Commune, année scolaire 1977-1978.

## Pour fêter le bicentenaire de la révolution française

Pour le bicentenaire de la Révolution de 1789, on planta un arbre de la Liberté au fond de l'ancien jardin du groupe scolaire. Il mourut très rapidement puis on le remplaça immédiatement par un autre qui ne vécut pas longtemps non plus.

Des photos très médiocres existent de ce premier essai. L'appareil de la photographie étant en fin de vie, la pellicule prit l'air !!!



A Saint-Geyrac en 1848, pour fêter la 2ème REPUBLIQUE on a planté un arbre de la Liberté devant l'église. C'était un peuplier. Il a été planté avec ses racines. Le 15 août 1951, dans la nuit, la foudre lui a coupé la tête et l'eau est rentrée dans l'arbre il a pourri. Monsieur le Maire a fait venir un ingénieur des eaux et forêts et il a dit qu'il serait plus prudent de l'abattre à cause des accidents possibles. Le 30 mars 1978 le Maire a fait une réunion du Conseil Municipal et les conseillers ont décidé qu'il fallait l'arracher. Lundi 22 mai 1978 Monsieur Andrieux était là avec sa pelle. Monsieur Virgo bûcheron, Monsieur Santraud y étaient pour aider, les gendarmes de Saint Pierre et les employés des PTT aussi. Monsieur Andrieux fit monter Mr Virgo qui accrocha le fût après une branche et fut hissé à. Du haut de son arbre Mr Virgo lui fit signe de reculer et la branche tomba. A la quatrième il y eut un problème le fil a cassé, on aurait dit que l'arbre ne voulait pas mourir. Quand ils ont voulu arracher cette branche, le tronc entier cassa. Ensuite, comme l'arbre était sur la route Monsieur Bag Page l'a décapé. On dégaga la route. Je trouve que c'est dommage, car "il" représentait la "LIBERTÉ". Il fallait quand même le faire à cause des accidents.  
Nathalie Conotte.

## Hommage à Régine AUZY

Régine nous a quittés récemment. Personnage incontournable de notre commune, elle fut une militante assidue et disponible du Comité des Fêtes de Saint-Geyrac. Dans sa vie active, elle fut secrétaire de Maître Limousin, notaire à Saint-Pierre de Chignac.

Issue d'une famille bien connue de la commune, son père Brachet Auzy, faisait sa tournée de facteur à vélo. Sa mère a été cantinière, très appréciée des enfants, à l'école communale.

Son oncle, Jean Auzy, épicier, a été secrétaire de mairie pendant 40 ans jusqu'en 1966. Un autre oncle, André Auzy, maréchal-ferrant, fut un artisan indispensable dans notre commune rurale.

Le Conseil Municipal transmet à sa famille ses plus sincères condoléances.



- Maire de St Geyrac : • Nils FOUCHIER**  
**•1er adjoint : Philippe RICHARD**  
**•2ème adjoint: Faustino FERREIRA DE SOUSA**  
**•3ème adjoint: Éric Garnier**

Conseillers Municipaux :

- Jean-Louis DUVALEIX
- Patrick FERRETTI
- Manon LAGORCE
- Jean-François MATHIEU
- Sylvie SOLANS
- Hélène VALADE

Permanences du secrétariat de mairie :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 14h à 18h

Le Maire assure une permanence le vendredi après-midi.

Contacts:

- Tél. – Fax : 05 53 06 70 77
- Mail : [secretariat@mairie-saint-geyrac.fr](mailto:secretariat@mairie-saint-geyrac.fr)
- Courrier : Mairie, 127 Route du Plateau, 24 330, St Geyrac

Bibliothèque Municipale :

- HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
- Mercredi de 14h30 à 18h30 et Jeudi de 9h30 à 12h3
- Mail : [bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr](mailto:bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr)
- Tél :05 53 06 13 20 ou Marie José :06 60 37 74 27

Horaires des Déchèteries :

- Rouffignac :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h45  
Mardi : Fermée  
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45  
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45  
Samedi : 9h-12h / 14h-17h45  
Dimanche : Fermée. \*Fermée les jours fériés.

- La Douze :

Lundi : Fermée  
Mardi : Fermée  
Mercredi : 14h-17h45  
Jeudi : Fermée  
Vendredi : Fermée  
Samedi : 9h-12h  
Dimanche : Fermée. \*Fermée les jours fériés.

- St Crépin d'Auberoche :

Lundi : Fermée  
Mardi : Fermée  
Mercredi : 9h-12h  
Jeudi : Fermée  
Vendredi : Fermée  
Samedi : 14h-17h45  
Dimanche : Fermée  
Fermée les jours fériés.

**LES NUMÉROS  
À CONNAÎTRE  
EN CAS D'URGENCE**

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT  
DE JOUER GRATUITEMENT LES SECOURS 24h/24

**112**  
NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE EUROPÉEN

Il vous êtes victime ou témoins d'un accident  
dans un pays de l'Union Européenne.

**15**  
**SAMU**

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe  
médicale lors d'une situation de détresse  
vitale, sans que vous ayez été redirigé vers un  
organisme de performance de soins.

**17**  
**POLICE  
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite  
l'intervention immédiate de la police.

**18**  
**SAPEURS-  
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un  
accident concernant des biens ou des  
personnes et obtenir leur intervention rapide.

**114**  
NUMÉRO D'URGENCE  
POUR LES PERSONNES  
SOURDES ET  
MALENTENDANTES

Il vous êtes victime ou témoins d'une  
situation d'urgence qui nécessite  
l'intervention des services de secours.  
Numéro accessible par fax et SMS.

Pour en savoir plus :  
[gouvernement.fr/risques](http://gouvernement.fr/risques)